



POLITIQUE VESTIMENTAIRE

Date de dépôt et approbation : 11 juin 2018

TABLE DES MATIÈRES

BUT DE LA POLITIQUE	2
TENUE VESTIMENTAIRE POUR LES NAGEUSES DES GROUPES PARTICIPATIF	2
TENUE VESTIMENTAIRE POUR LES NAGEUSES DES GROUPES U12, DÉFI ET INTERMÉDIAIRE	3
SUR LE BORD DE LA PISCINE EN COMPÉTITION.....	3
LORS DE LA REMISE DES MÉDAILLES	3
TENUE VESTIMENTAIRE ENTRAÎNEURS EN COMPÉTITIONS	3

BUT DE LA POLITIQUE

Le **Club Vivelo** désire que les athlètes adhèrent à un code vestimentaire lors des divers événements entourant les activités du club ou encore lors des compétitions, et ce, en conformité avec les exigences de Synchro-Québec. Il établit ainsi un cadre de référence en ce qui a trait à l'obligation d'achat et du port de vêtements sportifs.

APPLICATION

Cette Politique vise tous les athlètes et entraîneurs **Club Vivelo**, sans égard à leur horaire d'entraînement ou au nombre d'heures d'entraînement à l'horaire par semaine.

OBJECTIFS

Informers les athlètes, les parents et les entraîneurs concernant l'obligation, selon le statut et le niveau de l'athlète, d'achat de vêtements sportifs à l'effigie du **Club Vivelo**. Aussi, renseigner sur les règles à respecter en compétition quant au port de vêtements sportifs identifiés au **Club**.

TENUE VESTIMENTAIRE POUR LES NAGEUSES DES GROUPES PARTICIPATIFS

Aucun achat de vêtement à l'effigie du club n'est obligatoire à ce niveau. Par contre, chaque nageuse doit avoir un maillot uni noir, de la marque de son choix.

TENUE VESTIMENTAIRE POUR LES NAGEUSES DES GROUPES U12, DÉFI ET INTERMÉDIAIRE

Le t-shirt et la veste à l'effigie du club ainsi qu'un legging long noir sont obligatoires pour les nageuses qui participent à des compétitions

Sur le bord de la piscine en compétition

En compétition, sur le bord de la piscine, les athlètes doivent porter un haut identifié au club.

Lors de la remise des médailles

Lors de la remise des médailles en compétition, les athlètes doivent porter la veste du club et son legging long noir de compétition.

TENUE VESTIMENTAIRE ENTRAÎNEURS EN COMPÉTITIONS

Lors des compétitions, les entraîneurs doivent obligatoirement porter le chandail identifié au club.